

au Parlement ne sont pas respectés, on verra la fin du pouvoir exécutif.

Nous recommandons donc instamment l'examen de ces problèmes à l'attention du Gouvernement, et les membres de l'opposition promettent au ministère toute l'aide possible. Nos efforts les meilleurs, notre habileté, nos ressources sont à sa disposition pour obtenir une exploitation stable si fort à désirer pour le progrès de notre grand Dominion.

Le très hon. MACKENZIE KING (premier ministre) : Monsieur l'Orateur, je suis heureux que mes premières paroles à l'adresse de l'honorable député (M. Bennett), à la suite de son discours, soient des félicitations sincères pour le ton modéré qui a marqué ses observations en regard de discours que nous avons eu l'habitude d'entendre pendant des législatures antérieures.

C'est également avec plaisir que je remercie mon honorable ami des éloges qu'il a décernés aux membres ministériels qui ont proposé et appuyé l'adresse. Naturellement, nous nous joignons de tout cœur à lui dans les louanges qu'il a faites de l'honorable député de Hants-King (M. Ilsley) au sujet de son excellent discours, de l'aveu de tous. L'honorable député, l'un des plus jeunes représentants de cette Chambre n'est parmi nous que depuis peu de temps,—c'est même sa première législature,—mais chaque fois qu'il a pris la parole, il a justifié sa brillante réputation d'orateur avant son arrivée en cette enceinte. Son discours n'est pas seulement à son propre honneur et à celui de ses commettants, mais aussi à celui du Parlement.

Dirai-je que le discours de l'honorable député de Provencher (M. Beaubien) a été, à tous les points de vue, égal à celui de son collègue de Hants-King. Il a été prononcé en français, mais il aurait pu l'être par lui avec autant de facilité en anglais. Si mon honorable ami de la gauche l'avait lu avec soin, il y aurait fait allusion différemment dans ses observations. Il a dit que ce discours de l'honorable député de Provencher n'eût pas été autre s'il eût été prononcé au sein de l'opposition.

L'hon. M. BENNETT : Mon très honorable ami ne m'a pas bien compris. J'ai dit : S'il avait siégé parmi nous et si nous avions été le Gouvernement et si lui-même avait été dans l'opposition.

Le très hon. MACKENZIE KING : Je fais simplement allusion au commentaire de mon honorable ami disant que ce discours aurait pu être prononcé de l'autre côté de la Chambre.

[L'hon. M. Bennett.]

A la lecture de ces observations, on constate qu'elles sont pleines d'éloges pour le ministère actuel et assez rigoureuses à l'égard de certaines politiques de mes honorables amis de la gauche. A ce sujet, je conviens avec lui que le discours aurait fort bien pu venir des rangs de l'opposition en ce qui touche les mérites respectifs des deux partis politiques.

Maintenant, monsieur l'Orateur, je vais m'efforcer de suivre mon honorable ami aussi loin que possible, dans l'ordre qu'il a parlé sur les divers sujets passés en revue. Tout d'abord, qu'il me soit permis de m'unir à lui en exprimant notre sympathie, la sympathie du peuple canadien, à lady Haig, dans la grande perte qu'elle vient de subir par la mort de son illustre mari. Lorsque j'ai appris, ce matin, que lord Haig n'était plus, j'ai compris que c'était le vœu du Parlement et du peuple canadiens que je câblasse immédiatement, en leur nom, le profond regret que nous ressentons tous de cette perte subie par l'empire britannique, par tout l'univers même, de la mort de ce distingué et illustre soldat.

Mon honorable ami n'a fait qu'effleurer le jubilé de diamant de la Confédération. Si je rappelle ce sujet, qui est mentionné dans le discours du trône, ce n'est pas pour m'en glorifier, comme il a voulu le laisser entendre, mais plutôt pour rendre justice à qui justice est due. On s'accorde généralement à reconnaître que ce fut l'un des événements les plus mémorables de notre histoire. Les honorables députés se rappellent sans doute la création lors de la dernière session, d'un comité national, chargé du soin d'organiser une fête convenable pour célébrer dignement le sixième anniversaire de la Confédération. Le très honorable George P. Graham fut nommé président de ce comité et MM. Cowan et Désy en furent ensuite les secrétaires. Je saisis la première occasion qui m'est offerte au Parlement pour remercier publiquement ces messieurs qui ont donné si généreusement leur temps et dépensé leurs efforts pour faciliter la tâche du comité. Je tiens aussi à mentionner particulièrement le grand service rendu à son pays par l'hon. M. Thomas Ahearn, à qui revient en très grande partie le mérite d'avoir organisé la diffusion par la radiophonie, dans toutes les parties du Canada, des cérémonies qui se sont déroulées sur la colline du Parlement, le premier juillet.

Monsieur l'Orateur, nous avons raison de nous enorgueillir du degré de participation de toutes les parties du Canada à la célébration de ce sixième anniversaire. Cette occasion a stimulé l'orgueil national et élicité une expression de l'unité nationale comme jamais auparavant. Tout ce qui peut favoriser l'unité canadienne est du plus grand avantage,